

Jean Marc Chailloleau
Association TAP
Théâtre d'Ardoise, chenal d'Arceau
17550 , Dolus d'Oléron

Dolus le 28 novembre 2019

à Monsieur le président de la communauté de communes de l'île d'Oléron,
et à Mme et Mrs les maires du pays Marennes Oléron,

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Je tiens en mon nom, celui de l'association et ceux de tous les bénévoles, à vous remercier de l'aide que votre assemblée communautaire a décidé d'apporter au Théâtre d'Ardoise.

Nous sommes heureux d'accepter les huit cabanes (ou plus) que vous avez décidé (ou déciderez) de mettre à notre disposition sur le site du Théâtre d'Ardoise à partir du 15 juin 2021. Nous devons trouver cependant d'autres solutions pour financer le démontage des installations existantes, le coût de la construction des cabanons supplémentaires restés à notre charge (surface actuelle de 160m²), le coût des aménagements électriques liés aux nouvelles dispositions des cabanes, tout cela pour organiser le festival dans d'excellentes conditions d'accueil pour le public et les artistes.

Vu l'injonction qui nous a été faite de démonter au 15 septembre 2019, nous allons donc devoir «passer un tour» et renoncer à l'édition des Estivases 2020. Certes, nous le regrettons, mais nous allons mettre cette année à profit pour démonter les installations existantes à partir d'avril 2020 (quand le site sera praticable) avec tous les bénévoles et toutes les bonnes volontés. Nous allons également devoir trouver des fonds pour payer le matériel nécessaire à ce démontage, et surtout la construction des cabanons supplémentaires. Nous envisageons de faire appel à tous les signataires de la pétition de soutien au Théâtre d'Ardoise (15 000 à ce jour) par le biais d'un crédit participatif.

Il va nous falloir aussi trouver une solution pour le stockage du matériel (réfrigérateurs, mobilier, vaisselle...) actuellement entreposé dans les cabanons à démonter. Pour cela, nous aimerions également votre aide logistique sous forme d'espaces de rangement.

Nous allons donc signer le protocole de régularisation du théâtre, réécrit et légèrement modifié, que vous trouverez ci-joint. Pour permettre d'établir notre programmation suffisamment tôt dans l'année, nous avons précisé que l'autorisation spéciale qui nous est demandée devra nous être délivrée avant la fin du mois de novembre. Nous demandons également la prescription de la buvette et des vestiaires qui ont été construits en même temps que la petite cabane en pierre qui, elle, a été prescrite (une photo le prouvant sera jointe). Nous précisons également que nous déposerons un permis de construire pour régulariser le cabanon faisant office de salle à manger pour les artistes pendant le festival et d'abri de casiers et de pochons à titre professionnel, le restant de l'année.

Après toutes ces années d'incompréhension, je reste persuadé que nous allons désormais tous ensemble trouver les bonnes solutions pour que puisse perdurer longtemps encore la belle aventure du Théâtre d'Ardoise.

Veillez accepter Monsieur le Président, Madame et Messieurs les maires, mes respectueuses salutations ostréiculturelles.

Association TAP
Le Chenal d'Arceau
Route de Bellevue
17550 DOLUS D'OLERON



Pour l'association TAP: Jean-Marc Chailloleau